

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union – Discipline – Travail

Ministère du Plan et du  
Développement



Ministère des Infrastructures  
Economiques



Direction du Contrôle, du  
Suivi et de l'Évaluation



RECRUTEMENT - CONSULTANT INDIVIDUEL (SSA)

Partie: TERMES DE REFERENCE (TDRS)

1. **Titre de la Consultation:** Appui à l'élaboration du Manuel national de Suivi-Evaluation du secteur de l'Eau potable en milieu rural et urbain en Côte d'Ivoire
2. **Programme/PCR:** Produit 2: D'ici fin 2020, les ministères du secteur WASH, de l'éducation et de la santé, ainsi que les autorités locales cibles auront renforcé les capacités nationales en matière de coordination, de planification et de suivi en période de stabilité et de crise.  
2250/A0/06/883-Outcome 3 : CSD- WASH
3. **Source de financement:** 2250/A0/06/883/002/003-Output 3.2 : WASH Coordination & Monitoring  
Fund : Grant PADEHA SC 130002

4. **Préparer la Direction du Contrôle, du Suivi et de l'Évaluation**

5. **Lieu d'exécution du contrat:** Le consultant sera basé à Abidjan avec la possibilité d'effectuer des missions sur le terrain

5. **Historique et Contexte**

Au cours des années antérieures, UNICEF, AKVO et IRC (au Pays-Bas) ont travaillé dans plusieurs pays d'Afrique de l'ouest et du centre pour améliorer leurs systèmes nationaux de suivi-évaluation du secteur eau et assainissement. Néanmoins, beaucoup reste à faire pour assurer aux pays des systèmes de suivi-évaluation robustes, en particulier pour répondre aux enjeux et ambitions des objectifs de développement durable en matière d'eau et d'assainissement. Si dans plusieurs pays, le suivi-évaluation s'est relativement amélioré en ce qui concerne l'inventaire des ouvrages, les aspects tels que la fonctionnalité et la qualité des services, la qualité de l'eau, la satisfaction des usagers et la durabilité restent encore à améliorer.

Le programme d'amélioration des systèmes nationaux et locaux de suivi-évaluation de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement se penche sur ces défis en répondant aux demandes exprimées par les gouvernements auprès des bureaux de pays de l'UNICEF. Le programme soutient l'accélération et l'amélioration du suivi-évaluation permanent de l'EHA par les autorités nationales et locales dans le respect de l'organisation institutionnelle de chaque pays pour la fourniture des services d'eau potable et d'assainissement.

Les objectifs du programme sont les suivants:

- Renforcer les systèmes de suivi-évaluation des services d'EHA dans les pays ciblés au niveau national et local pour améliorer la fourniture des services d'EHA.
- Renforcer les capacités des structures nationales et locales grâce à la formation et à l'introduction d'outils et d'applications numériques évolutifs pour le suivi-évaluation.
- Améliorer la gestion patrimoniale dans le secteur de l'EHA au niveau national et au niveau local avec l'utilisation des résultats du suivi-évaluation comme supports d'aide à la décision.
- Diffuser à l'échelle nationale et internationale les résultats du programme et les outils développés.

Les résultats concrets attendus pour le pays sont les suivants :

- Un rapport de diagnostic des systèmes nationaux et locaux de suivi-évaluation d'EHA conformément au cadre conceptuel d'analyse élaboré par le programme. Ce diagnostic a été conduit sous la pleine autorité et l'entière responsabilité des autorités publiques nationales du secteur EHA qui ont prononcé sa validation comme document de référence pour le secteur. Le rapport de diagnostic validé est disponible depuis le 30 juin 2017.

- Un plan d'actions quinquennal assorti de budget pour la prise en charge des problèmes prioritaires identifiés à l'issue du diagnostic. Le plan d'actions respectera les exigences de forme et de fond des autorités publiques nationales du secteur qui prononceront sa validation comme document de référence du secteur. Le plan d'actions validé devra être disponible avant le fin de l'année 2017.

Le programme a été lancé officiellement à Abidjan du 7 au 8 avril 2016 à la suite de la Revue annuelle du Programme ASWA financé par DGIS (Gouvernement des Pays-Bas). Un domaine prioritaire a été identifié par les acteurs nationaux, celui de l'Eau potable en milieu rural, comme secteur pilote de cet exercice. Par la suite, deux autres ateliers nationaux (l'un en novembre 2016 et l'autre en mai 2017) ont permis finalement de valider le rapport de diagnostic des systèmes nationaux et locaux de suivi-évaluation d'EHA en Côte d'Ivoire évoqué plus haut. Le rapport a identifié 5 actions prioritaires dont **l'élaboration du Manuel national de Suivi-Evaluation pour la mise en place d'un Dispositif permettant l'inventaire des ouvrages, les aspects tels que la fonctionnalité et la qualité des services, la qualité de l'eau, la satisfaction des usagers et la durabilité.**

Afin d'élaborer ce manuel national, un (01) expert national sera recruté par la DCSE en collaboration avec l'ONEP pour appuyer le Ministère du Plan et du Développement (MPD) et le Ministère des Infrastructures Economiques (MIE) en charge de l'Eau potable dans le processus.

A cet effet, ces présents TDR décrivent les objectifs, les profils et compétences ainsi que les principales tâches attendues de cet expert.

#### 6. Justification

Si en Côte d'Ivoire, le suivi-évaluation s'est relativement amélioré en ce qui concerne l'inventaire des ouvrages, les aspects tels que la fonctionnalité et la qualité des services, la qualité de l'eau, la satisfaction des usagers et la durabilité restent encore à améliorer. Le programme d'amélioration des systèmes nationaux et locaux de suivi-évaluation de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement vise à adresser cette question qui est primordiale dans la mesure de l'atteinte des ODD.

Le programme soutient l'accélération et l'amélioration du suivi-évaluation permanent de l'EHA par les autorités nationales et locales dans le respect de l'organisation institutionnelle du pays pour la fourniture des services d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement.

En outre, cette activité est inscrite dans le plan de coopération Côte d'Ivoire-UNICEF 2017-2020:

Produit 2: D'ici fin 2020, les ministères du secteur WASH, de l'éducation et de la santé, ainsi que les autorités locales cibles auront renforcé les capacités nationales en matière de coordination, de planification et de suivi en période de stabilité et de crise. ;

Activité 2.3: Appuyer la mise en place du cadre de suivi et évaluation dans les secteurs WASH.

#### 7. But et Objectifs

L'objectif de la consultation est de rédiger un manuel national pour la mise en place du **dispositif de suivi-évaluation de l'approvisionnement en eau, l'inventaire des ouvrages, les aspects tels que la fonctionnalité et la qualité des services, la qualité de l'eau, la satisfaction des usagers et la durabilité.** Ce manuel national qui sera élaboré de façon participative et consensuelle sera soumis aux acteurs du secteur EHA en vue de sa validation en particulier par le Ministère des Infrastructures économiques, en charge de l'eau potable.

#### 8. Méthodologie et Approche Technique

Le/la consultant (e) national (e) va :

- Rencontrer les partenaires du groupe sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement ;
- Assurer la facilitation des ateliers des acteurs dans l'élaboration du manuel national de suivi-évaluation du sous-secteur de l'eau potable en milieu rural et urbain ;
- Assister techniquement les acteurs opérationnels du secteur de l'eau potable dans l'élaboration du Manuel national de suivi-évaluation ;
- Identifier les actions prioritaires de renforcement des capacités des acteurs concernés pour la mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation ;
- Définir les indicateurs de Suivi/Evaluation et les composantes de la chaîne des résultats du secteur de l'eau potable en Côte d'Ivoire ;
- Identifier, lister et classer les intervenants du dispositif de suivi-évaluation ;
- Faire une cartographie des différentes interventions ;
- Analyser et proposer un modèle de gestion des infrastructures d'eau potable ;

- Identifier les différents mécanismes décentralisés fonctionnels de coordination et de suivi-évaluation et analyser leurs capacités ;
- Finaliser le document de manuel du dispositif de suivi-évaluation de l'eau potable en Côte d'Ivoire ;
- Elaborer un draft consensuel du Compact de durabilité de l'eau potable.

## 9. Tâches, Résultats Attendus et Délais

Activités/tâches <i>(insérer des lignes additionnelles si nécessaire)</i>	Résultats attendus/délivrable	Délais/Time-frame
Revisiter la méthodologie et Formuler toute proposition susceptible de favoriser le bon déroulement du processus d'élaboration du Manuel national S&E de l'eau potable en milieu rural et urbain	Une proposition du Processus d'élaboration du Manuel national est définie	18 au 31 sept 2017
Elaborer une micro-planification de l'activité	Une micro-planification de l'activité est disponible	18 au 31 sept 2017
Revue documentaire ; collecte de données et informations complémentaires éventuelles		18 au 31 sept 2017
Elaborer le premier draft du Manuel national S&E de l'eau potable en milieu rural et urbain en relation avec les acteurs et services compétents du secteur	Premier draft du Manuel national S&E de l'eau potable en milieu rural et urbain disponible,	02 au 08 octobre 2017
Faire le point au comité de pilotage sur l'état d'avancement du Manuel national S&E de l'eau potable en milieu rural et urbain : progrès réalisés et proposer des solutions aux différents problèmes soumis à leur appréciation	Présentation régulière au comité de pilotage sur l'état d'avancement du Manuel national S&E de l'eau potable en milieu rural et urbain au cours de séances techniques de travail	09 au 15 octobre 2017
Présenter <u>en atelier</u> le premier draft du Manuel national S&E de l'eau potable en milieu rural et urbain	Premier draft du Manuel national S&E de l'eau potable en milieu rural et urbain présenté aux Acteurs du secteur EHA	16 au 22 sept 2017
Intégrer les observations faites par les acteurs et partenaires sur le draft du document élaboré	Prise en compte des observations faites par les acteurs et partenaires sur le draft du document élaboré	23 au 29 octobre 2017
Soumettre la version finale du Manuel national S&E de l'eau potable en milieu rural et urbain au comité de pilotage	Version finale du Manuel national valide par le comité de pilotage est disponible	30 octobre 2017

## 10. Lignes de supervision

Sous la double supervision du Directeur de l'Hydraulique Rurale et Péri-urbaine (DHRP) de l'ONEP et le Directeur du Contrôle et Suivi-Evaluation (DCSE) du Ministère du Plan et du Développement, le consultant devra travailler en étroite collaboration avec le Comité de pilotage mis en place à cet effet.

Le Comité de pilotage est présidé par le Directeur Général de l'ONEP et constitué de la DCSE coordinateur du projet, l'ONEP, la DGIHH, la Direction de la Planification du MIE, la CNC-CGPE, la SODECI, l'INHP, l'INS, le GS-EHA, l'UNICEF et 3 organisations de la société civile (EAA, ASAPSU, Partenariat National de l'Eau de Côte d'Ivoire (PNECI)).

## 11. Qualifications et Connaissances

Le consultant devra :

- Etre titulaire d'un diplôme de troisième cycle universitaire ou grandes écoles en ingénierie de l'eau, en développement durable ou en sciences sociales ;
- Etre spécialiste en suivi et évaluation justifié par un diplôme d'études supérieures et/ou certificat de formation qui atteste des compétences en suivi-évaluation en particulier dans les systèmes de ressources en eau, d'assainissement et d'hygiène ;
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine du suivi-évaluation et disposer d'une bonne connaissance du secteur de l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement en Côte d'Ivoire ;

- Avoir une expérience pertinente de travail avec l'ONEP, la DCSE et UNICEF constitue un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, de la langue française (écrit et parlé) et une bonne capacité rédactionnelle ;
- Avoir participé à l'élaboration de plusieurs documents de politiques ou de stratégies ;
- Avoir un esprit d'équipe, un bon sens de l'organisation et de la communication ;

## 12. Coût de la consultance

La consultation sera soumise aux règles et procédures en vigueur à l'UNICEF.

Les honoraires journaliers sont établis sur la base de l'offre financière faite par le candidat retenu après l'analyse des dossiers. En cas de mission, les frais de mission payables au consultant ne devront pas excéder le montant des indemnités journalières de mission (DSA) selon le barème en vigueur des Nations Unies.

Le consultant national sera payé après acceptation des produits intermédiaires attendus et de son rapport final par les deux superviseurs de la DCSE et de l'ONEP et livraison des produits attendus convenus selon le plan de travail et le calendrier d'exécution convenu.

Le consultant recevra trois paiements échelonnés comme suit :

- 10% après la soumission du rapport validé par le comité de pilotage portant sur la Revue de la méthodologie et formulation de proposition susceptible de favoriser le bon déroulement du processus d'élaboration du Manuel national ;
- 40% après la soumission du premier draft du Manuel **national de S&E de l'eau potable en milieu rural et urbain** en Côte d'Ivoire ;
- 50% après soumission des documents finaux y compris le Document final du **Manuel national de S&E de l'eau potable en milieu rural et urbain** en Côte d'Ivoire et le **Document des actions prioritaires pour la mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation de l'approvisionnement en eau, l'inventaire des ouvrages, la fonctionnalité et la qualité des services, la qualité de l'eau, la satisfaction des usagers et la durabilité.**

En cas de mission-couchée sur le terrain, le montant journalier des perdiems des missions à l'intérieur du pays s'élèvera à 49.000 FCFA. En cas de transfert bancaire sur un compte à l'étranger, les frais et charges seront imputés au consultant.

## 13. Conditions de Travail

Le consultant sera basé à Abidjan soit dans les locaux de la DCSE ou de l'ONEP. Il va utiliser son ordinateur portable et outils informatiques personnels. Il utilisera les moyens logistiques fournis par la DCSE ou l'ONEP pour ses déplacements professionnels (Espace de travail, Fournitures de Bureau) seront fournis par la DCSE et l'ONEP.

## 14. Instruction spécifique /informations complémentaires

Le consultant devra fournir avant signature du contrat le document suivant :

- 1 document de mise à disposition/autorisation pour cette consultance délivré par son employeur, pour tout fonctionnaire du secteur public.

15. **Date souhaitée de début de la consultance:** 18 septembre 2017

16. **Date de fin de la consultance :** 31 octobre 2017

17. TDR élaborés par Mamadou COULIBALY	Signature :	Date:
18. <b>Validé par:</b> IDO Adama. Directeur de l'Hydraulique Rurale et Peri-urbaine à l'ONEP	Signature :	Date:
19. <b>Approuvé par :</b> N'DIA Youssouf, Directeur du Contrôle du Suivi et de l'Evaluation	Signature :	Date: